

Budget 2017, Saint-Charles-de-Bellechasse

Le conseil municipal doit, entre le 15 novembre et le 31 décembre de chaque année, préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier. Le résumé du budget 2017 de Saint-Charles-de-Bellechasse sera présenté en deux volets : le budget de fonctionnement et le budget d'investissement. Finalement, le programme triennal d'immobilisations (PTI), regroupant les investissements que la municipalité prévoit faire sur son territoire au cours des trois prochaines années sera exposé, ainsi que les taxes et tarifs applicables en 2017.

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse de répondre à ses obligations, d'assurer le bon fonctionnement de ses activités et de pourvoir à la prestation adéquate des services qu'elle est appelée à fournir.

Revenus

Les revenus constituent l'ensemble des ressources que la municipalité perçoit pendant une année. Les revenus de fonctionnement projetés pour 2017 sont de 3 872 349 \$, une hausse de 12,1 % par rapport à 2016.

Revenus	2016	2017
Taxes	2 642 707 \$	2 989 979 \$
Paiements tenant lieu de taxes	69 305 \$	70 450 \$
Services rendus	558 177 \$	622 610 \$
Imposition de droits	94 920 \$	98 000 \$
Amendes et pénalités	8 000 \$	8 250 \$
Intérêts	6 200 \$	7 100 \$
Autres revenus	29 000 \$	9 500 \$
Transferts	44 848 \$	66 460 \$
TOTAL	3 453 157 \$	3 872 349 \$

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement regroupent principalement :

- les frais de rémunération ;
- les dépenses d'entretien et de fourniture ;
- les frais de fonctionnement divers correspondant aux compétences de la municipalité ;
- les intérêts de la dette.

Ces dépenses projetées se chiffrent à 4 258 398 \$ en 2017, une augmentation de 1,0 % comparativement à l'an dernier. Parmi les dépenses particulières, notons les dépenses prévues pour les élections de novembre 2017, une somme prévisionnelle en cas d'une ratification de l'entente intermunicipale des services incendies, la participation dans le projet d'éradication de la Berce du Caucase et la production d'un guide au citoyen.

Dépenses (avec amortissement)	2016	2017
Administration Générale	660 695 \$	653 934 \$
Sécurité publique	489 396 \$	510 607 \$
Transport	1 020 162 \$	982 039 \$
Hygiène du milieu	882 813 \$	880 137 \$
Santé / Bien-être	28 007 \$	26 207 \$
Aménagement / Urbanisme	142 345 \$	179 789 \$
Loisirs / Culture	816 091 \$	865 837 \$
Frais de financement	182 100 \$	159 848 \$
TOTAL	4 221 609 \$	4 258 398 \$

Conciliations fiscales

Les conciliations à des fins fiscales de 386 049 \$ inscrites au budget de fonctionnement constituent l'information financière dont le traitement fiscal diffère des revenus et des dépenses. On retrouve notamment les conciliations suivantes : la création d'une réserve en eau potable totalisant 19 902 \$, le paiement du capital sur prêt de près de 300 000 \$ et le montant total des amortissements en 2017 qui est de 702 218 \$. Au total, vous pouvez donc observer que la somme des dépenses moins les conciliations balancent avec les revenus projetés.

Conciliations fiscales	2016	2017
Immobilisations	788 600 \$	702 218 \$
Financement	294 360 \$	296 267 \$
Affectations	354 212 \$	0 \$
Création réserve	80 000 \$	19 902 \$
TOTAL CONCILIATIONS FISCALES	768 452 \$	386 049 \$
Surplus / déficit fonctionnement	0 \$	0 \$

Budget d'investissements

Le tableau suivant montre les investissements que réalisera la municipalité en 2017 en matière d'immobilisations. Les types d'investissements sont variés, allant de la rénovation d'immeubles, à la réfection du réseau routier, pour la réalisation d'études ou de plans et devis, l'avancement du développement domiciliaire, etc.

Revenus	2016	2017
Taxes	307 937 \$	70 000 \$
Transfert / Entente / Partage	508 250 \$	2 149 549 \$
Autres revenus	12 000 \$	0 \$
TOTAL REVENUS	828 187 \$	2 219 549 \$
Dépenses		
Administration Générale	0 \$	15 800 \$
Sécurité publique	0 \$	2 000 \$
Transport	696 000 \$	4 012 288 \$
Hygiène du milieu	1 117 000 \$	1 450 000 \$
Santé / Bien-être	0 \$	0 \$
Aménagement / Urb.	0 \$	25 000 \$
Loisirs / Culture	502 000 \$	577 000 \$
TOTAL DÉPENSES	2 315 000 \$	6 082 088 \$
Conciliation fiscales		
Propriétés / Participations	1 186 025 \$	925 000 \$
Financement	580 000 \$	2 731 744 \$
Affectations	279 212 \$	205 795 \$
TOTAL CONCILIATIONS FISCALES	1 486 813 \$	3 862 539 \$
Surplus / déficit immobilisations	0 \$	0 \$

Les revenus d'investissement sont constitués principalement de ceux prélevés par la taxe foncière « immobilisation » et de diverses subventions, telles que la subvention fédérale pour la rénovation de l'aréna et les subventions du ministère des Transports pour le rang de l'Hétrière Ouest et le ponceau Labrie.

Les immobilisations projetées en 2017 sont réparties dans pratiquement tous les secteurs d'activités de la municipalité, dont les détails sont présentés dans le tableau suivant :

Dépenses Administration générale	
6 800 \$	Amélioration télécommunication - Projet MRC
9 000 \$	Changement téléphonie Hôtel-de-Ville
Dépenses Sécurité publique	
2 000 \$	Achat télévision pour formation - Incendie
Dépenses transport	
120 000 \$	Entretien des chemins
3 263 488 \$	Reconstruction Hêtrière Ouest
423 741 \$	Remplacement ponceau Labrie
200 059 \$	Remplacement conduites ponceau Labrie
5 000 \$	Enseigne radar
Dépenses Hygiène	
25 000 \$	Étude eau potable
100 000 \$	Développement 279 - rue Leclerc
1 100 000 \$	Développement 279 - rue Lemieux
25 000 \$	Étude entrée commerciale 279
200 000 \$	Plans et devis- Agrandissement usine eaux usées
Dépenses Aménagement/ Urbanisme	
25 000 \$	Etude résidence personnes âgées autonomes
Dépenses Loisirs Culture	
9 000 \$	Entrepôt Charolais
400 000 \$	Rénovation aréna
1 500 \$	Ordinateur contrôle des machines à l'aréna
20 000 \$	Rénovation plancher de béton piscine
60 000 \$	Réaménagement Parc Dion
75 000 \$	Parcs Développement 279 et Frédérique
11 500 \$	Estrade - Terrain de balles

Au sein des conciliations à des fins fiscales inscrites au budget d'investissement, le conseil prévoit affecter une somme de 50 000 \$ à une réserve en vue des travaux du rang Hêtrière Ouest. De plus, ce dernier prévoit utiliser certaines réserves pour assurer les dépenses de projets spécifiques, soit un montant de 20 000 \$ du Fonds de parc pour les parcs de la rue Frédérique et du parc Dion, un montant de 60 000 \$ du fonds réservé Développement 279 pour les dépenses d'un parc pour enfants pour le Développement 279 et un montant de 175 795\$ du surplus non-affecté pour les plans et devis de l'usine d'assainissement. Le reste des sommes, soit 2 731 744\$, provient de deux règlements d'emprunts, soit celui de l'Hêtrière ouest et celui du Développement 279, phase 2.2.

Programme triennal d'immobilisation

Le conseil d'une municipalité locale doit, chaque année, adopter un programme en immobilisations pour les trois exercices financiers subséquents. En 2018, c'est 260 000 \$ que la municipalité prévoit immobiliser, 8 400 000 \$ en 2019 et 4 300 000 \$ en 2020.

PROJET	MONTANT	SUBVENTION	MUNICIPALITÉ	ANNÉE DE RÉALISATION
ASSAINISSEMENT	8 000 000 \$	4 800 000 \$	3 200 000 \$	2019
EAU POTABLE	3 000 000 \$	1 500 000 \$	1 500 000 \$	2020
RÉFRIGÉRANT ARENA	1 000 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	2020
REPLACEMENT DU DÉPÔT À SEL	200 000 \$		200 000 \$	2018
CAMION POMPE	400 000 \$		400 000 \$	2019
CAMION OUTIL	60 000 \$		60 000 \$	2018
RUE DE LA GARE	300 000 \$	180 000 \$	120 000 \$	2020
	<hr/>			
	12 960 000 \$	6 980 000 \$	5 980 000 \$	

Taxes et tarifs

Le tableau suivant présente les différents taux et tarifs du budget 2017 comparé à ceux de 2016 :

DESCRIPTION	BUDGET 2016	BUDGET 2017	TAUX 2017	TAUX 2016
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIERE				
Ensemble de la municipalité				
Taxes foncières générales	1 547 482	1 941 658	,7501	0,609003
Service de la dette	193 409	160 666	,0621	0,076115
Taxes immobilisations	307 937	70 000	,0270	0,121187
<hr/>				
Secteur				
Taxes de secteur eau dette	275 812	231 326	,1785	0,220000
Taxes de secteur assainissement	3 462	0		0,028460
Taxes de secteur hors réseau	9 831	12 175	,0220	0,017198

SUR UNE AUTRE BASE**Tarification - services municipaux**

Eau	245 496	214 205	150,00	155,00
Égouts	108 371	200 311	255,06	140,00
Matières résiduelles	195 120	175 962	139,10	154,25
Signalisation 911	11 425			25,00
Traitement fosses septiques	35 325	35 640	90,00	90,00
Service de la dette 00-114 Village	16 974	13 527	18,95	18,30
Service de la dette 00-114 Secteur		4 509	155,48	124,19

Comme vous pourrez le constater sur vos comptes de taxes, plusieurs montants subiront une modification en 2017. Ceci s'explique par le fait que plusieurs taxes et tarifications ont été ajustées en fonction du coût réel de la dépense, notamment sur la question de l'eau et des égouts. La taxe foncière subit une hausse également mais est compensée par un ajustement de la taxe immobilisation, ce qui est conforme à son usage projeté. Finalement, le secteur agricole subira un réajustement budgétaire en 2017 en raison du rééquilibrage effectué en matière de tarification sur l'eau potable et usée, qui est attribuable à un secteur uniquement, comme en fait foi les exemples de variation des comptes de taxes 2016-2017 qui suivent.

Exemples de la variation des comptes de taxes 2016 - 2017

Ex village	2016	2017
Évaluation foncière	176 200 \$	176 200 \$
Taxe foncière générale	1 073,06 \$	1 321,68 \$
Taxe spéciale service dette	134,11 \$	109,42 \$
Taxe générale immobilisation	213,53 \$	47,57 \$
Foncière aqueduc	387,64 \$	314,52 \$
Foncière assainissement	50,15 \$	0,00 \$
Eau hors réseau	0,00 \$	0,00 \$
Eau compteur	84,50 \$	84,54 \$
Eau résidence	145,00 \$	150,00 \$
Égout	140,00 \$	255,06 \$
Matières résiduelles	154,32 \$	139,10 \$
Traitement fosses septiques	0,00 \$	0,00 \$
Service dette 00-114	18,30 \$	18,95 \$
Signalisation 911	0,00 \$	0,00 \$
Total	2 400,61 \$	2 440,84 \$
Variation		40,23 \$
		1,65%

Quartier Dion	2016	2017
Évaluation foncière	252 700 \$	252 700 \$
Taxe foncière générale	1 538,95 \$	1 895,50 \$
Taxe spéciale service dette	192,34 \$	156,93 \$
Taxe générale immobilisation	306,24 \$	68,23 \$
Foncière aqueduc	555,94 \$	451,07 \$
Foncière assainissement	71,92 \$	0,00 \$
Eau hors réseau	0,00 \$	0,00 \$
Eau compteur	93,27 \$	93,33 \$
Eau résidence	145,00 \$	150,00 \$
Égout	140,00 \$	255,06 \$
Matières résiduelles	154,32 \$	139,10 \$
Traitement fosses septiques	0,00 \$	0,00 \$
Service dette 00-114	18,30 \$	18,95 \$
Signalisation 911	0,00 \$	0,00 \$
Total	3 216,28 \$	3 228,16 \$
Variation		11,88 \$
		0,37%

Zone agricole	2016	2017
Évaluation foncière	569 400 \$	569 400 \$
Taxe foncière générale	3 467,66 \$	4 271,07 \$
Taxe spéciale service dette	433,40 \$	353,60 \$
Taxe générale immobilisation	690,04 \$	153,74 \$
Foncière aqueduc	0,00 \$	0,00 \$
Foncière assainissement	0,00 \$	0,00 \$
Eau hors réseau	27,07 \$	34,63 \$
Eau compteur	0,00 \$	0,00 \$
Eau résidence	0,00 \$	0,00 \$
Égout	0,00 \$	0,00 \$
Matières résiduelles	154,32 \$	139,10 \$
Traitement fosses septiques	90,00 \$	90,00 \$
Service dette 00-114	0,00 \$	0,00 \$
Signalisation 911	12,29 \$	0,00 \$
Total	4 874,78 \$	5 042,13 \$
Variation		167,35 \$
		3,32%

En conclusion, plusieurs montants subiront une modification en 2017 sur vos comptes de taxes, tel que présenté dans le présent résumé du budget 2017. Je vous invite donc à communiquer avec les bureaux de la municipalité si vous avez des questions ou un besoin d'information supplémentaire afin que puissiez être en mesure de mieux comprendre les ajustements apportés.

Jean-Francois Comeau

Directeur Général